



Comptes annuels au 31 décembre 2016

*MICROWAVE VISION SA
17 Avenue de Norvège
91140 Villebon sur Yvette
SIREN : 340 342 153*



Table des matières

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2016 est de 90 355 955 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage une perte de 1 955 859 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20/04/2017.

Ils comprennent les comptes de Microwave Vision, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- Microwave Vision Japon
- Microwave Vision Suède

1. Faits marquants de l'exercice

Microwave Vision SA fait face en 2016 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

Suite à la décision du conseil d'administration du 28/04/2015, l'établissement italien a enregistré officiellement sa fermeture auprès de la chambre du commerce de Rome en date du 13/01/2016.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité avec le plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.



- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.



Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- | | |
|-------------------------------------------------|------------|
| • Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages | 3 à 7 ans |
| • Matériels de transport | 5 ans |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

1.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 2 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11%.

1.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

1.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevalet à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.



1.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

1.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

1.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

1.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2016.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires: 1% constant
- Convention collective: métallurgie
- Initiative de départ: salarié
- Méthode de calcul: prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation: 1,31%
- Rotation du personnel: 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ: 67.

1.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- Vente de produits et d'études :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.



Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.

- Maintenance :

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

1.13. Événements postérieurs à la clôture

Un accord stratégique d'échange de la propriété intellectuelle a été conclu entre MVG Group et la société ETS – Lindgren, dans le cadre de la défense de ses brevets, en mars 2017, mettant fin au litige.

1.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.



3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

1.15. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2016	Amortissements Au 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016
Autres immobilisations incorporelles	916 777	-	-	67 520	984 297	547 314	436 983
Immobilisations incorporelles en cours	123 932	57 355	-	-67 520	113 767	-	-
TOTAL	1 040 709	57 355	-	-	1 098 064	547 314	436 983

1.16. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2016	Amortissements Au 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016
Matériel et outillage industriel	11 964	2 169	-	-	14 133	15 766	-1 632
Agencements	24 374	-	24 374	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	-	-	-	21 686	4 707	16 979
Matériel de bureau et mobilier informatique	66 334	320	-	-	66 654	63 657	2 997
TOTAL	124 358	2 489	24 374	-	102 473	84 130	18 344

1.17. Immobilisations financières

	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Titres de participation	33 873 645	-	-	33 873 645
Prêts	1 832 096	521 114	-	2 353 210
Autres immobilisations financières	897 333	-	21 675	875 658
TOTAL	36 603 075	521 114	21 675	37 102 514

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2016 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant brut de 691 954 € contre 713 005 € à la clôture de l'exercice précédent.



1.18. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	371 260	176 053		547 314
Immobilisations incorporelles	371 260	176 053		547 314
Matériels et outillages industriels	11 862	3 904		15 766
Agencements	24 374		24 374	-
Matériels de transport	369	4 338		4 707
Matériels de bureau et mobilier informatique	64 186		529	63 657
Immobilisations corporelles	100 790	8 242	24 903	84 130
Autres immobilisations financières	66 540	169 549	66 540	169 549
Immobilisations financières	66 540	169 549	66 540	169 549
TOTAL	538 590	353 844	91 443	800 993

1.19. Stocks

Néant.

1.20. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2016 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	20 529 385	478 436
Suède	32 613	
Hong Kong	5 012 971	648 297
Japon	271 250	362 137
TOTAL	25 167 866	1 488 870

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.



1.21. Autres créances

	31/12/2015	31/12/2016
Personnel Note de frais		
Etat- crédit d'impôt recherche	3 059 859	2 563 733
TVA déductible	306 198	265 907
Crédit de TVA à reporter	137 279	113 982
TVA sur factures non parvenues	15 882	-
Créditeurs divers (Avances)	89	-
Liaison financière MV Spain	103 288	103 288
Liaison financière MVG Industries	940 252	62 943
liaison MVG AMS, Ltd	19 653	47 519
Liaison Microwave Vision, Ltd	95	98
Fournisseurs avoirs à recevoir	-	81 428
TOTAL	4 582 595	3 238 898

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 417 347 € (financement CIR 2016). Une partie du CIR est liée aux dépenses engagées pour la protection de nos brevets.

Les crédits d'impôts recherche des années 2012, 2013, 2014 et 2015 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 064 983 €, 1 291 003 €, 1 342 881 € et 1 499 000 €.

La société a annulé une créance fiscale 298 325€ initialement comptabilisé lors d'une demande de report en arrière des déficits portant sur l'exercice 2008, l'administration fiscale a refusé la demande de report.

1.22. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2016 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 19 308 k€ et 3 000 k€

1.23. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 108 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 24 k€, de redevances et abonnements pour 49 k€, de frais de participation à des congrès pour 15 k€ et de charges d'assurances pour 6 k€.

1.24. Capitaux propres

	Solde 31/12/2015	Solde résultat 2015	Autres Mouve- ments	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2016	Solde 31/12/2016
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Ecart de réévaluation	0	-	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	191 510	-	-	-	-	191 510
RAN	6 848 897	-1 361 840	-	-67 326	-	5 419 731
Amortissement dérogatoire	37 646	-	11 018	-	-	48 664
Résultat 2015	-1 361 840	1 361 840	-	-	-	-
Résultat 2016	-	-	-	-	- 1 955 859	- 1 955 859
TOTAL	59 808 828	-	11 018	-67 326	- 1 955 859	57 796 662



Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0.20 €

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans représentant chaque année 11 018 €.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2016 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2016	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 € ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2014
Date du conseil d'administration	18 juillet 2014
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2017
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2016	310 000



Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2017.

1.25. Variations des provisions

	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Provisions pour dépréciation des actions propres	66 540	169 549	66 540	169 549
Provisions pour créances douteuses	0			
Provisions pour charges	238 370	454 806	238 370	454 806
Provisions pour garantie	0			
TOTAL	304 909	624 355	304 910	624 355

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

1.26. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2016 se décompose de la façon suivante :

Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	-	4 000 000	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	722 733	143 100	59 625	925 458
Emprunts et dettes financières diverses	1 042 884	1 072 300	-	2 115 184
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées		3 162 987		3 162 987
TOTAL	1 765 617	8 378 387	59 625	10 203 629

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 216 168 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 48 165 €.

	31/12/2015	Amortissement	Reprise	31/12/2016
Etalement frais d'emprunts	135 374	48 165	-	87 209
TOTAL	135 374	48 165	-	87 209



1.27. Dettes fournisseurs

	31/12/2015	31/12/2016
Dettes fournisseurs	12 752 018	20 380 398
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 433 232	638 315
TOTAL	17 185 250	21 018 713

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

1.28. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2015	31/12/2016
Personnel, charges à payer	66 013	67 319
Organismes Sociaux divers	154 396	165 146
Personnel Avances et Acomptes	-	-
Congés payés (incluant charges sociales)	56 835	58 973
Etat, Impots sur les bénéfices	-	-
Etat – charges à payer	16 051	29 900
Taxe sur le CA à déclarer	-	14 719
TVA collectée	502 312	450 166
TVA Intra com	-	-
TOTAL	795 607	786 223

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

1.29. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 85 941 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.



4. Autres informations

1.30. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	455 319	619 129
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	169 549	66 540
Dotations et reprises sur pertes de changes	454 806	238 370
Intérêts sur comptes courants	45 414	226 833
Intérêts sur emprunts	290 379	-
Intérêts sur concours bancaire courant	219 756	3 742
Produit sur cession des VMP	-	35 307
TOTAL	1 635 222	1 189 921

1.31. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'éléments d'actifs	-	-
Coûts d'honoraires exceptionnels	1 636 581	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Amortissement dérogatoire	11 018	-
TOTAL	1 647 599	-

En 2016, le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre de la défense des brevets de la société (1.6 M€).

1.32. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2015	2016
France	9 748 445	9 770 297
Europe	129 043	187 797
Asie	5 670 703	2 659 677
TOTAL	15 548 191	12 617 772

1.33. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2016 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 135 621 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.



1.34. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca HT	
					Dernier exercice	Résultat
MVG INDUSTRIES SAS	4 700 000	17 088 962	100%	18 624 761	18 412 027	927 872
ORBIT/FR Inc	57 977	8 825 291	62.17%	11 315 740	38 696 649	-1 372 985
MVG Inc	2 243 859	294 300	100%	1 881 011	9 996 422	203 956
MV ITALY Srl	100 000	2 234 389	100%	1 602 215	3 874 405	479 614
RAINFORD Ltd	176 361	998 783	100%	449 918	11 990 111	809 625
MMICROWAVE VISION, Ltd (Holding HK)	122 323	-19 341	100%	0	0	-6 200

Microwave Vision, SA est la société mère consolidante du groupe.

1.35. Charges et produits financiers entreprises liées

	Intérêts et charges assimilées	Intérêts et produits assimilés
ORBIT/FR Inc		161 364
MV ITALY srl	11 820	
MVG Inc	33 594	
AEMI Inc		4 507
RAINFORD Ltd		1 768
MVG INDUSTRIES SAS		59 194
TOTAL	45 414	226 833

1.36. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	0	1	1	7
Autres employés	0	0	2	3	5
TOTAL	5	0	3	4	12

1.37. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 516 951 €.



1.38. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		
	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances 2016	1 589	530
Total des déficits d'exploitation reportables	4 435 283	
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		

1.39. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger émise en euro: 4 825 819 €
 Caution marché étranger émise en USD : 964 806 \$
- Nantissement du fonds de commerce de la filiale MVG Industrie à hauteur de 2 650 000 € dans le cadre de l'emprunt CIC / Société Générale.
- Nantissement de compte de titres financiers dans le cadre de l'emprunt CIC / Société Générale:
 3 180 000 €
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.

1.40. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2016 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 56 300€ relatif à la certification des comptes de l'exercice et 6 743€ pour des services rendus au cours de l'exercice